

PRODUIT PARTAGE
Jeune et Rose & Le Ster
Conditions de l'opération

La société **Goûters Magiques**

dont le siège social est situé Lieu-dit Kerichelard BP 70116 ZA de Keranna 56500 Plumelin,
et

L'association **JEUNE & ROSE** dont le siège est au 4 rue Emile Martin Dantagnan, 33240 St André de Cubzac

Conviennent de s'associer pour la mise en œuvre **d'un produit partage** dans le cadre d'une **Convention de mécénat**, conformément à l'article 238 bis du Code Général des Impôts.

Ce Produit-partage sera mis en œuvre pendant l'opération nationale « OCTOBRE ROSE 2026 » et débutera en magasin (commercialisation en Grandes et Moyennes Surfaces) dès le début du mois d'Octobre 2026.

Ce produit partage sera porté exclusivement par **la référence madeleine Longues « perles de sucre » de la marque Le Ster**.

L'opération prendra fin à écoulement des packs porteurs en magasin.

Avec cette opération, **Goûters Magiques** apportera un soutien financier à **JEUNE & ROSE** par un don forfaitaire de 10000€, quelque soit le nombre de packs vendus en magasin .

Cet apport financier permettra la réalisation, par Jeune et Rose, d'actions de sensibilisation, d'information et d'accompagnement des jeunes femmes touchées par le cancer.

Plus spécifiquement, ce don permettra de financer 30 rencontres de 15 jeunes patientes pour un montant total de 7500€ (1 rencontre = 250€) et l'achat de matériel pédagogique pour les ateliers de sensibilisation à l'auto-palpation (achat d'un équipement complet : buste en silicone et coupes anatomiques pour une valeur totale de 2500 euros).

Cette opération n'est pas un jeu, ni un concours, ni une loterie et aucun tirage au sort n'est organisé. Par son achat d'un produit porteur de l'opération, chaque consommateur contribue à l'engagement de de Gouters magiques auprès de Jeune et Rose.

Le prix payé par chaque consommateur pour un pack de madeleine longues perle de sucre Le Ster est librement fixé par le distributeur.